

Compte-rendu de la Réunion de la Commission médicale

Le 11/04/2025 en visioconférence

Présents en visio : Nicolas De Nève, Jules Fontaine, Pierre Berthelot, Alizée Saint Martin, Baptiste Trauchesse, Aurélien Marre, Maximilien Lapierrère, Hélène Lagier, Loïc Leludec.

Début de réunion : 20h00

L'Ordre du jour était le suivant :

- Bilan de la saison hivernale 2025
- Projets de la commission
- Pré organisation de la saison estivale 2025
- Questions et Réflexions diverses

1- Bilan de la saison hivernale 2025

Concernant la saison hivernale, celle-ci s'est globalement bien déroulé sur le plan médical. Sur l'ensemble des compétitions régionales, 12 journées sur 14 ont pu être couvertes par un kinésithérapeute ou un médecin. Il se trouve que les deux journées de championnat non couvertes se trouvent sur le site de Tarbes. Ce site est effectivement assez excentré du reste de l'Occitanie, d'où la nécessité de recruter des membres de la commission proche de Tarbes. Nous avons entre autre la chance de compter dans nos rangs depuis cette saison Maximilien, kinésithérapeute du côté de Bagnères-de-Bigorre, sur qui nous pourrions compter pour les saisons à venir.

Hélène fait remarquer une difficulté de prise en charge sur le ¼ de finale de cross, site de Carmaux, pour une athlète ayant fait un malaise, et pour laquelle l'avis d'un médecin aurait été souhaitable. Il conviendra donc d'essayer de faire couvrir ces événements au maximum par un médecin, comme c'est le cas déjà sur les ½ finale. Nous pouvons aussi saluer la présence d'une infirmière, Solange Lacaze, lors des ½ finale de cross qui a été d'un grand soutien.

2- Projet de la commission

Pour cette année 2025, 2 membres, hors corps médical, viennent nous apporter leur aide pour la bonne organisation de la commission. Il s'agit de Yves Bellanger, vice-président de la Ligue, et Christophe Lagier, membre du comité directeur.

Tout d'abord, il a été proposé la mise en place d'un **document à l'attention des différents clubs organisateurs de compétitions** en salle ou sur piste, apportant des informations quant à la présence et la localisation d'un matériel considéré comme minimum. En effet, il peut arriver à plusieurs reprises de se retrouver sans table d'examen, ou d'avoir des difficultés à trouver le défibrillateur. De même, il n'est pas dit qu'une présence médicale soit présente pour toutes



NOS PARTENAIRES



les compétitions proposées par le club organisateur (ex : compétitions départementales). Ainsi, le remplissage de ce document permettra :

- D'identifier le matériel déjà sur place et sa localisation
- La nécessité pour la commission médicale d'acheter une table de kiné si le nombre de sites sans table venait à être conséquent

Le document envoyé aux différents clubs est le suivant :

Liste de Matériel minimum à prévoir sur le Site de compétition		
Matériel		Indiquer l'emplacement sur le stade
Table de kiné		
Sac de soin		
Défibrillateur		
Contenu du sac de soin	Quantité	
Ciseaux	1	
Compresse 5x5cm	5	
Biseptine spray 250ml	1	
Pansements secs Cosmopor 7,2x5cm boîte de 25	1	
Compeed Pansements Ampoules moyen format boîte de 10	1	
Bandes Elastoplast 8cmx2,5m	2	
Bandes Elastoplast 6cmx2,5m	2	
Bandes Elastoplast 3cmx2,5m	2	
Leucotape K 5cmx5m	1	
Bandes Cohésives Tensoplus 8cmx3m	2	
Tensocold Pack	2	

L'autre élément de nouveauté sera la **numérotation des sacs médicaux** (pour rappel, il existe à ce jour 3 sacs médecins et 4 sacs kiné), ce qui permettra d'identifier les sacs déjà utilisés. Ceci évitera le risque d'envoyer le même sac à plusieurs reprises, et donc de se retrouver à court de consommables.

Enfin, des modifications notables ont été apportées concernant la circulaire financière de la Ligue. Elles concernent le mode de rémunération des intervenants sur les compétitions et stages régionaux, dont voici le contenu :

Les médecins et kinésithérapeutes qui interviennent sur un stage ou une compétition peuvent choisir l'une des trois options suivantes pour être indemnisés de leurs interventions.

- 1) **Défraiement au forfait journalier.**
- 2) **Prise en charge du déplacement des intervenants**

3) Abandon de frais pour demander un crédit d'impôt

1) Défraiement au forfait journalier :

Tarif de défraiement des médecins ou kinésithérapeute en compétition : 130 € par journée

Tarif de défraiement d'un intervenant non diplômé (élève kiné) : 100 € par journée

Le forfait journalier exclut toute prise en charge de déplacement, et hébergement. Seule la restauration est assurée sur le site de la compétition au même titre que tout autre membre de jury.

2) Prise en charge du déplacement des intervenants :

L'intervenant doit produire une note de frais (modèle à demander au secrétariat de la ligue).

3) Abandon de frais pour demander un crédit d'impôt :

Cette option est recommandée pour les professionnels soumis à l'impôt sur le revenu. En fin de saison, ils devront demander au trésorier de la ligue un Cerfa qui leur servira de justificatif auprès de l'administration des impôts (voir la procédure décrite à la fin de ce document).

Les différents membres de la commission saluent cette évolution prônant la liberté de choix des modes de compensation et la valorisation du travail effectué sous responsabilité professionnelle.

3- Pré organisation de la saison estivale 2025

Concernant la saison estivale 2025, le tableau des différentes compétitions a été fourni à l'ensemble des membres de la commission. Il est à noter les quelques remarques :

- Contrairement aux années précédentes, la **finale Interclubs N1B** n'a pas lieu en Auvergne-Rhône-Alpes, mais en Occitanie (Sesquières) du fait de la présence de 4 clubs occitans dans cette poule sur 6 (SATUC, GTA, UAO31 et Athlé632). Du fait du niveau de la poule, une présence médicale sera plus que nécessaire sur ce site.
- Les **régionaux Individuels CJES** à Albi nécessitent la présence d'un médecin et d'un kiné.
- Les **stages de Pâques** seront effectués par Aurélien sur le site de Canet-en-Roussillon, et par Baptiste et Loïc pour le site de Cap Découverte (aidé par un étudiant kiné).

Les différents points à travailler à l'heure actuelle sont :

- L'enrôlement de nouveaux acteurs médicaux. Si le recrutement de kinés est plutôt bon, le recrutement de médecins est poussif, avec aucun nouveau membre pour cette année, et le départ de Bertrand à l'issue de la saison 2024. Le nombre de médecins actuels de 3 (Jean-Paul, Nicolas et Hugo) est bien sûr insuffisant, et les recherches sont à intensifier.
- Reprendre le contact avec les différentes écoles de kinésithérapie de Toulouse et de Montpellier afin d'apporter un soutien lors des stages régionaux et attirer de nouvelles recrues. Le contact avec Montpellier est en cours, Loïc va se rapprocher de l'école de Toulouse.
- L'encadrement du stage préparatif de la coupe de France des Ligues Minimales du 9 au 14 juillet. Étant donné la compétition a lieu à Lens cette année, la Ligue entrevoit d'implanter le lieu de stage non pas à Rodez comme les années antérieures mais à Liévin. Ce changement d'implantation va rendre difficile la présence d'un membre de notre équipe sur le lieu de stage. Un contact va donc être pris avec Béchir Boudjemaa, président de la commission médicale de la Ligue Haut-de-France, afin d'avoir le soutien d'un kiné local.

Enfin, s'il n'y a pas de compétition nationale organisée cette année en Occitanie, il y a en revanche la présence du **Championnat du Monde de 24h à Albi les 18 et 19 octobre 2025**. La commission n'a pas encore été sollicitée pour l'organisation de l'événement. Finalement, il se trouve que l'organisation est assurée par le Dr Cyprien Bourrilhon. L'équipe médicale est déjà prédéfinie avec 2 médecins, 2 internes et 2 infirmiers. L'organisateur de la compétition se chargera de recruter les kinésithérapeutes et podologues pour l'événement, qui sont normalement déjà avertis. Un séminaire scientifique sur l'ultra endurance est prévu le jeudi 16 octobre sur Albi, pour lequel les différents membres de la commission sont invités.

Fin de réunion à 21h10.

Les membres de la commission médicale régionale